



N°4

Qui sommes-nous ?

VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) est une association composée de plus d'une centaine de structures syndicales (FSU, Solidaires, CGT, CFDT, CNT et syndicat de la Magistrature) dans toute la France. Depuis 1996, Visa recense, analyse, dénonce les pratiques et les idées de l'extrême droite et notamment celle du Front national (Rassemblement national aujourd'hui) sur le terrain social.

En 2018, Visa 34 s'est constitué dans notre département, et regroupe quatre unions syndicales (UD CGT 34, Union syndicales Solidaires 34, FSU 34 et CFDT 34) et des citoyens. VISA 34 se veut un outil d'information, de formation et de réflexion afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite. Notre but est de fédérer toutes les volontés pour participer à cette nécessaire riposte dans le département et en particulier à Béziers et dans les 17 communes de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée.

Vous voulez nous contacter pour nous communiquer des informations ou pour participer à notre travail ? Écrivez-nous à visadep34@gmail.com





LA RÉSISTIBLE ASCENSION DE ROBERT MÉNARD

Robert Ménard se sent pousser des ailes : après avoir conquis la ville de Béziers, il accède à la présidence de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée.

La première marche : les élections municipales

Pendant trois mandats, Raymond Couderc a été élu en partie grâce aux voix du Front national qui ne lui opposait aucune liste concurrente.

Cette droite traditionnelle essayait un échec cinglant lors des municipales de 2014 : Ménard triomphait alors à la faveur d'une triangulaire de second tour : avec moins d'un électeur sur trois ayant voté pour lui (31.36 %), il se voyait attribuer plus de 75 % des sièges au sein de l'assemblée délibérante communale.

En 2020, Robert Ménard était élu dès le premier tour de scrutin en devançant assez largement ses concurrents. Ne recueillant, une fois encore, que moins d'un vote sur trois électeurs, la liste Ménard se taille la part du lion malgré un électorat stable ; le conseil municipal est composé à près de 90 % d'élus sur sa liste.

LES RESULTATS DE L'ELECTION DE 2020

TETE DE LISTE	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES	SIEGES CONSEIL MUNICIPAL	SIEGES CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Ménard	13 419	29.49 %	68.74 %	44	25
Resplandy	2 252	4.95 %	11.53 %	3	1
Cossange	1 193	2.62 %	6.11 %	1	1
Antoine	1 047	2.30 %	5.36 %	1	0
About	810	1.78 %	4.34 %	0	0
Dotto	800	1.75 %	4.09 %	0	0

source : ministère de l'intérieur

L'exercice sans partage du pouvoir

1/ comme le précise la loi, les délégations accordées par le président aux vice-présidents s'exercent « sous son contrôle et sa responsabilité ». En cas de besoin, le président décide en dernier ressort.

2/ le nombre de vice-présidents a été réduit à 8, ce qui est suffisant pour s'assurer un contrôle étroit sur l'exercice de leurs mandats et laisser miroiter que certains membres de la majorité pourraient accéder à l'exécutif.

3/ les délégations sont distribuées par le seul président à un nombre restreint de vice-présidents dont l'indemnité, en raison de leur nombre réduit, est multipliée par 2, par rapport au mandat précédent, soit 2 567 euros par mois.

La deuxième marche : les élections communautaires

Les effets du mode de scrutin municipal ont leur traduction au sein de l'assemblée

communautaire où son président est élu avec 25 membres de sa majorité sur 55 sièges



à pourvoir : il ne restait plus à Robert Ménard qu'à convaincre trois élus pour obtenir la majorité fixée à 28 conseillers. Les manœuvres politiciennes de Robert Ménard lui permettent de régner sans partage.

En particulier, en disposant du pouvoir exclusif d'accorder ou de retirer les délégations, le président a le pouvoir d'accorder ou de retirer l'indemnité mensuelle de 2 567.00 euros pour chacun des huit vice-présidents.

Par ailleurs, placé sous l'autorité du président, le bureau est le véritable outil de gestion de la communauté d'agglomération, court-circuitant ainsi les pouvoirs de l'assemblée délibérante : *"Le bureau communautaire est composé de neuf membres : le président et huit vice-présidents. Sous la direction du président, il veille à la*

mise en œuvre de la politique de l'agglomération, gère les affaires courantes sur le plan décisionnel, définit les axes stratégiques et arrête les délibérations à soumettre au conseil communautaire." (source : site de la communauté d'agglomération)

Toutefois, cette majorité pourrait, en cours de mandat, s'avérer plus fragile que prévu par son président. Outre une opposition constituée par les communes évincées de toute participation à l'exécutif, la "gouvernance" brutale ménardienne est de nature à susciter des retraits et des ruptures : on ne gère pas une communauté d'agglomération, composée de sensibilités différentes portées par des maires légitimés par le suffrage universel, comme on peut le faire pour une seule commune.

L'inaccessible troisième marche ?

La tentation est grande : ce qui a fonctionné à Béziers dans la stratégie de prise du pouvoir par Robert Ménard pourrait s'avérer productif à l'échelle de la région Occitanie. Or, ces moyens ne sont pas transférables : il y a une impossibilité à reproduire les schémas de conquête du pouvoir local pour de multiples raisons. Et les résistances locales à l'extension de l'extrême-droite ménardienne s'organisent et se renforcent : la politique communale en trompe-l'œil et en coups de menton commence à révéler ses effets délétères : à Béziers, le chômage augmente, le nombre de mal-logés est

croissant, l'activité économique est en régression ; à l'échelle communautaire, les politiques de réduction du périmètre des services publics (médiathèque...) produisent les mécontentements des usagers.

Le système instauré par Robert Ménard ne semble pas durable et son ascension est bien résistible : il appartient aux oppositions, nombreuses et multiformes, de mettre un terme au règne de la droite la plus extrême à Béziers.



QUELS ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA GESTION COMMUNALE DE ROBERT MÉNARD À BÉZIERS ?

Béziers, ville de 78 000 habitants, est la deuxième plus grande collectivité de France dirigée par l'extrême droite (l'Occitanie se distingue avec les deux plus grandes villes à direction d'extrême droite, Perpignan et Béziers).

Elle figure aussi au classement des villes les plus pauvres de France, où le taux de chômage est le plus élevé.

C'est également une ville où les inégalités sont parmi les plus fortes (elle est la ville d'Occitanie où le patrimoine moyen de ceux qui payaient l'ISF est le plus important de toute la région).

Après 7 ans de gestion, on peut constater que cette situation n'a pas évolué d'un iota. On peut même dire qu'elle s'est accrue de façon significative aux vues des politiques municipales menées.

En effet, Robert Ménard n'a eu de cesse de favoriser les plus riches au détriment des autres. Les premières mesures sont de ce fait assez significatives : baisse de 4 points de la fiscalité locale (seuls 40 % de la population paient l'impôt) et en parallèle baisse des subventions au Centre Communal d'Action Sociale (-400 000 €) et à des associations sociales comme l'association *Arc-en-ciel* qui œuvrait dans le quartier le plus dégradé socialement de Béziers et qui a vu sa subvention de 40 000 € supprimée et a dû mettre la clef sous la porte.

En tant que Président de l'agglo, sa politique fiscale est en train d'évoluer car il vient d'annoncer une hausse très importante de la pression fiscale qui cette fois touchera les plus modestes (hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

création de la taxe Gemapi et augmentation de la taxe sur l'eau).

Dans son costume de patron de l'administration municipale, son bilan est tout aussi peu reluisant :

- Attaques incessantes sur les droits des salarié.e.s.
- Gestion autoritaire et autocratique.
- Suppressions de personnels (plus de 208 emplois supprimés sur 1800 agent.e.s entre décembre 2014 et décembre 2018 — source listes électorales CT — et ce malgré le recrutement de plus de 80 policiers municipaux supplémentaires).
- Recrutement massif de contractuels.
- Développement de la précarité.
- Mise en place d'une rémunération au mérite opaque et clientéliste...

D'ailleurs, alors que la population a pu constater, durant la pandémie, l'efficacité du service public, qui a toujours assuré ses missions, (parfois dans des conditions très difficiles), le maire de Béziers, pour remercier « ses » agents, leur a « volé » 5 jours de congés payés (y compris pour ceux qui étaient présents durant tout le confinement en présentiel ou en distanciel !) et supprimé 2 jours supplémentaires pour les années à venir.

Ses premiers pas en tant que Président de l'agglo sont assez similaires de ceux qui furent les siens à la tête de la ville : valse des cadres de l'administration, remise en cause des droits sociaux, augmentation du temps de travail (y compris pour les métiers pénibles et insalubres tels que les rippers derrière les bennes à ordures), gel des rémunérations et augmentation très limitée des déroulements de carrière.

On l'aura compris, sa posture de « rebelle » cache en fait une soumission totale aux puissants de ce monde. D'ailleurs Robert Ménard a applaudi sans aucune retenue



toutes les politiques destructrices des gouvernements (loi El Khomri, loi Travail, loi de Transformation de la Fonction Publique - au sujet de laquelle il a indiqué qu'elle n'allait pas assez loin, et qu'il était favorable à une suppression du statut -, réforme des retraites, casse du statut des cheminots...). Il a même été l'un des premiers élus à signer le « contrat d'austérité » avec le gouvernement, visant à limiter les frais de fonctionnement (masse salariale) à 1,2% d'augmentation annuelle.

En matière de libéralisme, l'extrême droite est macron-compatible et les salarié.e.s n'ont rien à attendre de ces politiques au service du grand capital.

UN AN DÉJÀ, NOUS N'OUBLIONS PAS.



Le 8 avril 2020 il y a un an déjà, Mohamed Gabsi est mort à la suite d'un contrôle de la police municipale. Les images filmées de cette arrestation sont insoutenables, elles renvoient à celles tristement célèbres de Georges Floyd. Plus largement à celles de dizaines d'arrestations qui se sont soldées par des décès. Une telle issue dans une ville comme Béziers n'est malheureusement pas une surprise.

Depuis son élection en 2014, Béziers vit au rythme des provocations idéologiques de son maire d'extrême droite. Ces provocations touchent tous les terrains : le local bien sûr, mais aussi le national et l'international.

Initialement ces provocations avaient pour but de renforcer une base suprémaciste blanche en vue de différentes échéances électorales. Cet objectif a été rempli puisque la tâche brune initiale s'est étendue. Mais cet objectif flirte

depuis le début avec la bavure et / ou le passage à l'acte.

De ce point de vue le 8 avril 2020, l'histoire a basculé. Mohamed Gabsi a commis le crime de lèse-majesté de sortir pendant le couvre-feu décrété par le maire de Béziers. Il en est mort.

Pendant ce même couvre-feu un décompte journalier des interpellations était tenu par la municipalité. Un véhicule sillonnait continuellement la ville en diffusant par hautparleur le message suivant : « Attention Covid 19, restez chez vous ».

Mohamed était schizophrène, il était connu des forces de police, il avait déjà failli mourir 3 mois auparavant à la suite d'une arrestation.

Son décès pose bien sûr la responsabilité de la police municipale qui est la garde prétorienne du maire. Une police municipale qui interpelle et verbalise à tour de bras, Covid ou pas.

À Béziers, Mohamed était triplement exposé : il était malade, il était maghrébin, il était pauvre . . . il en est mort ! À l'initiative de la famille un comité de soutien intitulé " justice pour Mohamed" s'est constitué. Il regroupe différentes associations locales et nationales. Pour ce premier anniversaire le comité organise une manifestation autour du mot d'ordre : « Justice pour Mohamed ». VISA 34 s'associe à cette manifestation. Un an déjà, nous n'oublions pas !



MUT'COM : UNE MUTUELLE POUR LES COMMUNES OU POUR LA COM' ?

Arrivé aux fonctions de président de l'agglomération Béziers Méditerranée, Robert Ménard a fait aussitôt la promotion de la mutuelle Mut'com coup d'affiches, comme il l'avait fait pour la ville de Béziers au début de sa première mandature.

Mut'com n'est pas une mutuelle municipale, mais privée

Mais la promotion qui est faite de cette mutuelle masque la réalité. Mut'com n'est pas à proprement dit une mutuelle municipale, contrairement à ce qu'on a pu lire sur l'affiche de promotion. C'est une association d'assurés privée avec laquelle le CCAS (Centre Communal d'Action Social), que préside le maire, a un partenariat, dont on ne sait pas s'il est formalisé ou non et quelles en seraient les clauses. Les déclarations de Robert Ménard à ce sujet restent peu transparentes.

Attention vigilance par rapport aux prestations fournies

2000 municipalités ont recours à ce type de montage depuis 2014. Mais l'Uncass (l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale) elle-même s'interroge sur le bénéfice réel reçu à terme par les adhérents de ces mutuelles communales par rapport à une mutuelle classique et invite à la prudence sur d'éventuelles majorations tarifaires.

Une vigilance partagée sur le biterrois

Seules 8 communes de l'agglomération Béziers Méditerranée se sont déclarées intéressées par cette mutuelle. Il s'agit des 8 communes qui ont

fait alliance politiquement avec le maire de Béziers.

La mutuelle communale, une vitrine

Ce type de dispositif permet aux municipalités d'afficher des préoccupations sociales auprès des personnes âgées ou en situation de handicap à moindres coûts. La promotion d'un organisme privé est faite moyennant d'éventuelles contreparties.

La mut'com, une mutuelle pas comme les autres
Mut'com émane de l'entreprise Traditia, basée à Bordeaux, spécialisée dans le conseil en investissement et optimisation fiscale dans le domaine de l'assurance, du patrimoine notamment culturel, de la finance ou des courses de chevaux. On se demande quel objectif poursuit Traditia en développant un produit comme la mutuelle communale.

Or, le directeur général de Traditia, Robert Ottaviani, est un ancien cadre du Front national et un proche des milieux identitaires. Il a joué un rôle dans les jeux de pouvoir entre le RN et les courants identitaires. Rien d'étonnant à ce que plusieurs villes d'extrême droite fassent la promotion de cette mutuelle, à la croisée d'un système politico-financier.

Robert Ottaviani est coutumier de ce type de montage : il avait créé en août 2008 une association pro-frontiste, Bordeaux Bleu Marine, dont « l'objet [était] d'aider les personnes en difficulté tant financière que morale par la promotion des traditions, de la culture et de l'identité bordelaises et, de manière plus générale, française. » On voit la confusion qui s'opère entre solidarités et projet politique.

Visa 34 invite les citoyens à la recherche d'une mutuelle peu coûteuse à rester vigilants sur l'utilisation politique et économique qui pourrait être faite de situations de précarité.



RETOUR DU PÉTAINISME

En commission sur le projet de loi contre le “séparatisme” à l’Assemblée nationale, la députée de l’Hérault, Emmanuelle Ménard, a révélé sa vision de la France. En effet, elle a proposé de réécrire l’article premier de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l’État par ces mots : « *L’État français, fort de son héritage chrétien, assure la liberté de culte et la liberté de conscience* ». En précisant que « *ce n’est pas la République, simple régime politique, qui garantit la liberté de conscience, mais bien l’État français à travers tous les régimes politiques assumés.* »



comme pour ceux qui veulent nous imposer leur loi, leurs coutumes et leurs mœurs. Je souhaite un état d’urgence qui nous protège, qui nous permette de gagner cette guerre et de combattre impitoyablement les terroristes ».

État français, régime de Vichy, état d’urgence, une constante pour les Ménard : en octobre 2010, il y a 10 ans, Robert Ménard figurait parmi les signataires (avec Dieudonné et Alain Soral) d’une pétition contre

la loi Gayssot, qui interdit de contester les crimes contre l’humanité commis pendant la 2ème guerre mondiale.

Pour elle, « *l’Église catholique ne peut être traitée tout à fait de la même manière que d’autres cultes arrivés plus récemment* ». Résultat : celle qui se vantait de travailler à l’union des droites a réussi à faire un tollé dans tous les rangs de l’Assemblée nationale, à gauche comme à droite et cela pour deux raisons. Tout d’abord, sa référence à « *l’État français* » était l’appellation officielle du régime du maréchal Pétain et ensuite « *l’héritage chrétien de la France* » ne peut pas être évoqué dans une loi de notre République laïque.

VISA rappelle également que l’appel à la délation, corollaire de l’État Français du régime de Vichy, existe encore à Béziers, la ville de Ménard, « enfin un maire qui va vous mettre au boulot » : des « citoyens » téléphonent au standard de la mairie pour dénoncer des balayeurs qui ne travaillent pas alors qu’ils sont en pause (20 mn en cas de journée continue) ou pour insulter les agents. Et le journal municipal ne se gêne pas pour dénoncer nominativement (photo à l’appui) des militants associatifs ou politiques.

En déposant cet amendement le 23 janvier, elle a prouvé une fois de plus que l’extrême-droite est toujours fanatiquement anti-républicaine, farouchement opposée à la laïcité, nostalgique de la collaboration avec le nazisme. Mais ce n’est pas surprenant, elle et son mari étant des habitués de ce genre de propos.

« *Un peuple, une ville, un chef* » peut être la devise des Ménard : une stèle à la mémoire de l’OAS, installée dans le cimetière, leur permet de s’y recueillir régulièrement. La rue du 19 mars 1962 a été rebaptisée en rue du commandant Hélié Denoix de St Marc, un putschiste d’Alger... Enfin, derrière la mutuelle populaire pour les habitants de Béziers se cache une véritable assurance privée installée à Bordeaux et dont l’un des coactionnaires est un ancien néo nazi.

Le 24 novembre 2020, sur CNews, (une chaîne qui laisse de plus en plus de place à l’extrême droite), Robert Ménard a tranquillement réclamé :

« *Vivement qu’on ait un régime un peu plus autoritaire qui sache taper du poing sur la table* ».

E. Ménard, lors de la séance du 6 juillet 2017 à l’Assemblée Nationale, avait déjà déclaré : « *je voudrais que cet état d’urgence soit encore plus draconien pour ceux qui assassinent nos enfants*



LA POSSIBILITÉ du FASCISME

On vient d'assister aux USA à une tentative d'insurrection qui aurait pu déboucher sur un coup d'état si la manifestation ultraviolente avait donné lieu à la déclaration de la loi martiale. Les insurgés n'avaient manifestement pas le projet de prendre le pouvoir.

Pourtant la prise du pouvoir par l'extrême droite est d'actualité dans nos démocraties occidentales même dans celles qui ne sont pas encore illibérales ! Le parti représentant l'extrême droite en France depuis 50 ans a progressivement modifié son image. Porteur de la tâche honteuse laissée par les massacres racistes des années 20 et 30 en Italie et en Allemagne et surtout les génocides et les fours crématoires pendant la deuxième guerre mondiale, il restait minoritaire, ne dépassant jamais 15% aux élections jusqu'au premier tour de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 2002.

La fille Le Pen a repris le flambeau du père et repeint progressivement l'image radicalement fasciste du parti pour lui donner une « respectabilité démocratique » etcacher sous de beaux discours son racisme, son antisémitisme, sa xénophobie, son idéologie foncièrement nationaliste. Même si à l'intérieur du parti, des militants n'ont pas supporté d'abandonner la rhétorique du père, du genre « Dura four crématoire » et autres déclarations racistes.

De fait le RN est devenu un parti « honorable » présentable aux élections et qui peut récolter une majorité de voix au premier tour. Mais lorsqu'on analyse le contenu des discours dans les meetings, lorsqu'on recueille les informations concernant la politique menée par les municipalités brunes, lorsqu'on décompte les groupuscules satellites qui gravitent autour les manifestations du RN, on constate que le fond n'a pas changé. Marine Le Pen ne veut pas prendre le pouvoir de façon violente ; aujourd'hui, la majorité de ses électeurs s'y opposerait. Elle suit la voie tracée par Mussolini et Hitler : gagner légalement les élections.

Jusque-là elle n'est pas parvenue à percer le « plafond de verre » pour gagner le pouvoir présidentiel. Combien d'électeurs ont voté Chirac pour éviter Le Pen, ou Macron pour

éviter Marine ! Aujourd'hui pour l'un comme pour l'autre, ils sont déçus. EN 2022, Macron compte se retrouver une nouvelle fois avec MLP au deuxième tour, mais est-ce que le vote contre le danger extrémiste va une nouvelle fois fonctionner, rien de sûr...

La nouvelle stratégie qui se développe au RN et chez ses alliés est de constituer un front de la droite extrême, rassemblant aux côtés du RN les militants et les élus de droite qui ne censurent plus leur attirance pour les idées d'extrême droite. Ménard à Béziers est l'un des grands défenseurs de cette politique de front radical permettant de casser le plafond de verre et d'accéder au pouvoir suprême ; il profite de sa non inscription au RN pour jouer le rôle de trait d'union entre LR et RN. En revanche Thierry Mariani, ancien ministre de Sarkozy et député de droite n'a pas hésité, lui à s'allier avec le RN.

Autre exemple : celui qu'on a vu aux élections municipales de Sète l'année dernière. Pacull, adjoint principal du maire LR, l'a quitté pour se présenter à la tête d'un nouveau courant (Union des droites et des citoyens, mais il est toujours inscrit LR) en s'alliant officiellement avec le RN. Il a fait un meeting à Sète qui rassemblait des centaines de personnes où l'invité d'honneur, Robert Ménard, a passé la moitié de son long discours à plaider pour ce rassemblement du RN et des militants de droite les plus radicaux des autres partis. Mais au final, le candidat Pacull n'est arrivé que quatrième avec seulement 11,8% des voix. Il y a eu beaucoup d'autres déceptions pour les candidats du RN dans les municipalités du bassin de Thau et en Occitanie (Agde, Lunel).

Cela dit, on voit que le RN fait de moins en moins peur aux électeurs des partis de droite même si sur certaines affiches des dernières municipales, l'appartenance des candidats ou les alliances avec le RN n'était jamais mentionnées. Par exemple, les affiches d'Aliot à Perpignan ne déclaraient pas son appartenance au FN. Cela dit, il a été largement élu maire avec 53,1 % des voix en battant l'ancien maire Jean-Marc Poujol.

En conclusion, on assiste à une évolution insidieuse de l'alliance entre le RN et LR, à une convergence des deux courants qui risque de permettre la prise du pouvoir aux élections dans l'avenir.



